

LE MONDE 22/09/20

Comment l'enseignement français à l'étranger se relève de la crise sanitaire

Avec seulement 70 % des établissements ayant pu accueillir des élèves en ce mois de septembre, la rentrée se fait en ordre dispersé au sein de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Mais la situation est plus positive que les craintes ne laissaient le présager.

Par Séverin Gravelleau • Publié aujourd'hui à 06h45, mis à jour à 16h14

Article réservé aux abonnés

Un « ouf » de soulagement et des craintes pour les semaines qui viennent : en ce mois de septembre, dans les établissements français de l'étranger, le ressenti des chefs d'établissement, enseignants et parents est à l'image de celui de leurs homologues en France. Une rentrée en ordre dispersé qui se fait après un printemps où le réseau des écoles françaises à l'étranger a été confronté comme leurs homologues dans l'Hexagone « à la plus grave crise de son histoire », selon les mots d'un rapport parlementaire de juillet.

Mais c'est finalement « une rentrée presque normale, se réjouit Gilles Martinez, proviseur du lycée français de Prague. Rarement l'enthousiasme de se retrouver n'a été si fort auprès des enseignants et des élèves. Et ce malgré l'épée de Damoclès de devoir refermer à tout moment selon l'évolution de la situation sanitaire. » Début septembre, les journées de prérentrée ont d'ailleurs été consacrées à l'élaboration d'un plan de continuité pédagogique en cas de reconfinement.

50 % des établissements en « présentiel »

Comme 520 des 522 établissements français de l'étranger dépendant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le lycée français de Prague, qui accueille près de 850 élèves de la maternelle à la terminale, avait dû fermer ses portes à la mi-mars, pour ne rouvrir que partiellement en mai et juin seulement pour certains niveaux, comme le contraignait la réglementation tchèque. Mais, aujourd'hui, « ici tous les cours se font à nouveau en présentiel », et le masque est obligatoire dès le CP.

Ce lycée fait partie des plus de 70 % d'établissements de l'AEFE qui ont d'ores et déjà pu accueillir des élèves, selon les chiffres de l'agence. Plus précisément, 50 % des établissements font désormais cours en présentiel, environ 20 % en alternant présentiel et cours à distance, et quelque 30 % uniquement à distance. Sur la base de ces chiffres, le secrétaire d'Etat à la francophonie, Jean-Baptiste Lemoyne, a estimé le 15 septembre que le réseau AEFE faisait ainsi « preuve de résilience ».

Lire aussi | [La rentrée scolaire des écoles françaises en Afrique « peu perturbée » par la crise sanitaire](#)

C'est en Europe que la situation « revient le plus à la normale, avec la quasi-totalité des établissements qui ont pu rouvrir leurs portes », complète Djamel Souiah, secrétaire général de la section Hors de France du syndicat d'enseignants SE-UNSA. A l'opposé, la situation sanitaire reste très compliquée en Amérique du Sud où les établissements rouverts se comptent sur les doigts d'une main. Tout comme au Moyen et Proche-Orient où les cours à distance restent aussi de mise. La situation est plus contrastée en Asie, en Afrique, aux Etats-Unis et au Maghreb où, si de nombreux établissements ont rouvert, présentiel et cours à distance se côtoient.

Cours en présentiel ou à distance, port du masque obligatoire ou recommandé, distanciation

physique, prise de température, temps de quarantaine, etc. : ces contraintes d'enseignement sont susceptibles de varier d'un pays, voire d'une région, à l'autre. Sans parler des établissements où il faut faire avec l'absence de certains enseignants encore bloqués à l'étranger à cause de la fermeture des frontières. Autant de paramètres imposant réactivité, adaptabilité et formation. L'AEFE s'enorgueillit d'avoir déjà proposé près de « 90 000 » actions de formations et d'accompagnement aux enseignants.

Habités à jongler entre les donneurs d'ordre (autorités locales, ambassade de France et AEFE), les chefs d'établissement « font, je crois, tout ce qu'ils peuvent pour s'adapter en fonction de l'évolution rapide de l'épidémie et des règles locales », ajoute Djamel Souiah. De quoi compliquer un peu plus la reprise, dans un contexte où les établissements marchent sur des œufs avec une partie des familles françaises et étrangères qui les fréquentent...

Crise diplomatique avec les familles

« On essaie de mettre en place une "charte de l'enseignement" à distance afin de clarifier et d'expliquer notre fonctionnement pédagogique aux parents et élèves au cas où le lycée devait à nouveau fermer », explique Luc Arnon, professeur de technologie au lycée Charles-de-Gaulle de Pékin, et correspondant du SE-UNSA en Chine. L'idée est, entre autres, de désamorcer les tensions avec les familles ayant émaillé la fin d'année scolaire. Car, dans son établissement, fermé dès le mois de janvier alors que l'épidémie n'était encore qu'une problématique chinoise, « des parents ont monté des groupes pour demander à ne pas payer les frais du troisième trimestre ou à bénéficier de réductions parce qu'ils considéraient que l'enseignement en ligne n'était pas à la hauteur », résume-t-il.

Ce fut aussi le cas dans des dizaines d'autres établissements français sur le globe où des familles ont ainsi contesté le « retour sur investissement » de frais de scolarité importants ne servant plus qu'à du « simple » enseignement à distance selon elles. Un enseignement d'autant plus difficile à mettre en place en maternelle par exemple.

Il faut dire que ces frais, dits « d'écolage », tournent autour de 5 500 euros en moyenne, avec de très fortes disparités selon les établissements et leur statut. Or, à la crise sanitaire se sont parfois ajoutées les difficultés économiques. « Dans des pays où il n'existe pas de filet social comme en France, de nombreuses familles ont perdu des revenus, voire leur emploi. De quoi alimenter un fort sentiment de frustration vis-à-vis de ces frais », défend François Normant, le président de l'importante Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (Fapée).

Plusieurs interlocuteurs évoquent aujourd'hui « le temps qui sera nécessaire » pour rétablir une relation sereine entre certains parents et des enseignants piqués au vif par les multiples courriers et pétitions reçus alors qu'ils étaient plongés et investis, sans préparation, dans l'enseignement à distance et la continuité pédagogique. En attendant, afin d'aider ces familles en difficulté, mais aussi les établissements dont le fonctionnement dépend en grande partie des frais de scolarité, un plan de soutien de l'Etat français a été mis en place fin juillet sous forme d'un abondement exceptionnel de 100 millions d'euros : 50 millions en bourses scolaires pour les élèves français, et autant pour les étrangers qui représentent les deux tiers des élèves du réseau. Auxquels il faut ajouter une avance de 50 millions d'euros de l'Agence France Trésor pour aider les établissements en difficulté.

Effectifs stables

L'Etat a donc mis la main au portefeuille pour protéger cet important outil d'influence diplomatique et linguistique que constitue l'AEFE. Dans un contexte de forte concurrence entre établissements internationaux, « ce geste est aussi une façon de maintenir l'attractivité des établissements français. De fidéliser les parents, les clients, pour qu'ils n'aillent pas voir ailleurs », analyse Moulay Driss El Alaoui, chargé des établissements de l'étranger au sein de la fédération de parents d'élèves FCPE.

Car c'est bien ce que redoutait l'AEFE : une fonte des effectifs après la crise. Et ce, alors même que le

président de la République s'est fixé en 2018 l'objectif, pour l'instant freiné par la crise, de doubler les effectifs du réseau d'ici à 2030. Au cœur de l'été, des premiers sondages auprès des établissements faisaient craindre une possible perte de 12 000 élèves. Trois semaines après la rentrée « seulement » 8 000 manquent à l'appel, et cette perte est en partie compensée par l'entrée de 5 000 nouveaux jeunes dans le réseau, au sein de nouveaux établissements homologués. Soit une baisse de l'ordre de seulement 1 %. L'impact est plus fort parmi les enfants d'expatriés français (leur nombre baisse de 5 %), notamment dans les établissements situés en Afrique, en Amérique et en Asie « *pour lesquels les familles attendent de voir avant de partir les conditions de scolarisation qu'ils trouveront sur place* », précise le directeur de l'AEFE, Olivier Brochet.

C'est le cas au lycée Jules-Verne de Johannesburg (et son annexe de Pretoria), en Afrique du Sud, qui voit pour l'instant ses effectifs baisser de « 8 à 9 % ». Soit une perte de l'ordre de 350 000 euros sur le budget prévisionnel, non dramatique, mais « *qui nous oblige à amputer sur notre fond de roulement* », explique sa proviseure Emmanuelle Marqui. Elle espère que la prochaine réouverture des frontières du pays, annoncée le 16 septembre, déblocuera la situation et « *permettra à des familles de s'installer ou de revenir rapidement* ». En plus des 130 élèves qui sont encore bloqués dans leur pays et suivent à distance par l'intermédiaire d'une caméra les cours donnés en présentiel à leurs camarades. « *Cela représente 10 % de notre effectif, il ne faut pas les perdre* », sourit la chef d'établissement.

Avec l'ouverture des frontières reviendra aussi un enseignant bloqué chez lui. Ce dernier donne depuis trois semaines des cours à distance à ses élèves bien revenus en classe, eux, à Johannesburg, projeté en streaming sur le tableau blanc de la salle de classe. Une situation cocasse révélatrice de la capacité et de la nécessité d'adaptation des établissements français de l'étranger en temps de crise.

Un plan d'urgence pour les écoles du Liban

Un plan d'urgence a été mis en place pour le Liban, où 32 écoles françaises ont été touchées par l'explosion dévastatrice du 4 août, à Beyrouth. Dix millions d'euros ont été débloqués par l'Etat français pour aider financièrement les familles françaises et étrangères à scolariser leurs enfants, et 7 millions d'euros pour la réhabilitation des établissements. Avec 53 établissements homologués et 61 000 élèves, le Liban représente « *le premier réseau d'écoles au monde* » au sein de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), rappelle le secrétaire d'Etat à la francophonie, Jean-Baptiste Lemoyne.

¶ Cet article paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au *Monde*, vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en [suivant ce lien](#).

Séverin Graveleau